



Dépensez **70 \$** et plus* et obtenez

800 points en prime

Code de prime : 6

* Offre valable du 1^{er} au 30 septembre 2026. Valable dans les magasins TIMBER MART participants uniquement. Un achat d'au moins 70 \$ doit être effectué en une seule transaction, à l'exclusion des taxes, cartes-cadeaux, frais de livraison et des comptes de gros et de maison. Limite d'une offre de prime par numéro de membre durant la période promotionnelle. L'offre, le code de prime et la carte Récompenses Bleu doivent être présentés ou affichés sur votre appareil mobile au moment de l'achat admissible. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre de prime ou promotion Récompenses Bleu disponible exclusivement chez TIMBER MART. Pour plus de détails, l'offre peut être combinée avec des offres de prime ou des promotions offertes directement par Récompenses Bleu et valables pour l'ensemble du Programme Récompenses Bleu. Les offres de prime ne sont pas cumulatives. Veuillez prévoir jusqu'à 60 jours pour que les points en prime soient versés dans votre compte de membre.

Récompenses Bleu et le logo Récompenses Bleu sont des marques de commerce de la Banque de Montréal, employées en vertu d'une licence par BMO Récompenses Bleu, Inc. et par TBM Holdco Ltd

En savoir plus

GAGNEZ VOTRE ACHAT!

Financement disponible avec TIMBER MART. Informez-vous pour gagner jusqu'à 5 000 \$!*

Du 1^{er} août au 30 septembre 2026



Scannez le code QR ou faites une demande de financement en ligne web.fairstone.ca/timbermart-ol/fr

Le concours s'adresse à tous les résidents autorisés du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité et qui sont le titulaire principal d'une carte de crédit émise par la Financière Fairstone conjointement avec un détaillant participant. Participez en effectuant un achat au moyen de votre carte de crédit émise par la Financière Fairstone auprès d'un détaillant participant ou en utilisant la méthode « sans achat ». Le gagnant sera sélectionné le 9 octobre 2026, et le prix sera remis au plus tard le 30 novembre 2026. Une bonne réponse à une question réglementaire d'arithmétique est requise. Vous pouvez consulter le règlement du concours et tous les renseignements connexes à l'adresse suivante : Fairstone.ca/timbermart-regles